

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	22 318	14 789	7 530	12 879	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		22 318	14 789	7 530	12 879
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				23 590
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	205 461		205 461	37 220
	Autres créances	91 013		91 013	14 262
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	336 107		336 107	221 052	
DISPONIBILITES	190 283		190 283	277 423	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 652		6 652	8 900
	TOTAL (III)	829 516		829 516	582 448
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		851 834	14 789	837 045	595 327

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

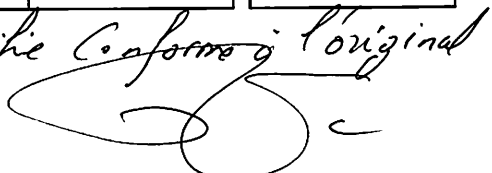
Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

		30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	404 408	102 052	
Résultat de l'exercice	175 456	348 357	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	588 665	459 208
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	445	489
	Emprunts et dettes financières divers (3)	34 850	2 650
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 914	7 193
	Dettes fiscales et sociales	88 586	117 407
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	73 585	8 379	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	248 380	136 118
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	837 045	595 327
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	175 456,24	348 356,66
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		248 380	136 118
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		445	489
(3) Dont emprunts participatifs			

Certifié conforme à l'original



AAMH ASSOCIES
SARL au capital de 8 000 euros,
immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 832 029 425,
dont le siège social est situé : 58 RUE DU 42^E LIGNE 94340 JOINVILLE LE PONT

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 31 MARS 2023

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 175 456,24 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 175 456,24 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 579 864,72 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 46 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 46,00 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 46 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 46,00 euros

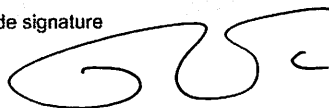
Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 23 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 23,00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Gérant

Zone de signature



Certifié conforme

Certifié conforme.